

Pass déchetterie



The image contains two large promotional posters for the 'PASS DÉCHÈTERIE'. The left poster has a blue background with a white dotted pattern. It features the text 'INFOS DÉCHÈTERIES' in a dark blue box, followed by 'FACILITEZ VOTRE VENUE EN DÉCHÈTERIE ET DEMANDEZ DÈS MAINTENANT' in large, bold letters. Below this, it says 'VOTRE PASS DÉCHÈTERIE NOUVEAU' with 'PASS' and 'DÉCHÈTERIE' in very large, bold letters. At the bottom, it reads 'À PARTIR DU 1ER JUILLET 2023'. A green starburst logo with the Decoset symbol is in the top right corner. The right poster has a white background with a blue dotted border. It features the text 'À partir du 1er juillet 2023, l'accès aux déchèteries du territoire est facilité !' in blue. Below this, it says 'Demandez dès à présent votre PASS DÉCHÈTERIE' in large, bold letters. A paragraph explains that the pass allows access to all local landfills without needing a home address. It states 'Au 1er Mars 2024, ce PASS devra être présenté pour accéder aux sites*.' and includes a QR code with the instruction 'Scannez le QR Code pour créer votre compte !'. A note at the bottom says '*Un PASS temporaire vous sera délivré en attendant la validation de votre compte. L'accès aux déchèteries est interdit aux professionnels.' and provides contact information for Syndicat Mixte Decoset.

Le 1er mars 2024, il sera obligatoire, pour les usagers, de se présenter avec le PASS DÉCHÈTERIE à l'entrée des déchèteries.

Demandez votre PASS DÉCHÈTERIE dès maintenant, via un formulaire en ligne (prévoir de joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois – exemples factures Edf, téléphone etc.) en cliquant sur le lien ci-après :

<https://saas.symetri.fr/DECOSET/deposyt/registrations/register-persons>

Les personnes qui éprouvent des difficultés avec l'informatique ont la possibilité de s'inscrire via un formulaire papier :

#*FORMULAIRE INSCRIPTION PASS DECHETERIE.pdf» #

À savoir :

- Avant le 1^{er} mars 2024, même si les usagers ne s'inscrivent pas, ils continueront à pouvoir accéder aux déchèteries sur présentation d'un justificatif de domicile.